

COMMUNE D'ECUBLENS

plan partiel d'affectation ■ "Village de Rengés"

Approuvé par la Municipalité d'Ecublens dans sa séance du 11 janvier 2010
Approuvé par la Municipalité d'Ecublens dans sa séance du 02 avril 2012

Le Syndic : Pierre KAELIN Le Secrétaire : Philippe POGET

Soumis à l'enquête publique du 16 janvier au 15 février 2010
Soumis à l'enquête publique complémentaire du 30 juin au 29 juillet 2012

Le Syndic : Pierre KAELIN Le Secrétaire : Philippe POGET

Adopté par le Conseil communal d'Ecublens le 28 septembre 2012

Le Président : Germain SCHAFFNER Le Secrétaire : Michel HAUSERMANN

Approuvé préalablement par le Département compétent, Lausanne, le 19 NOV. 2012

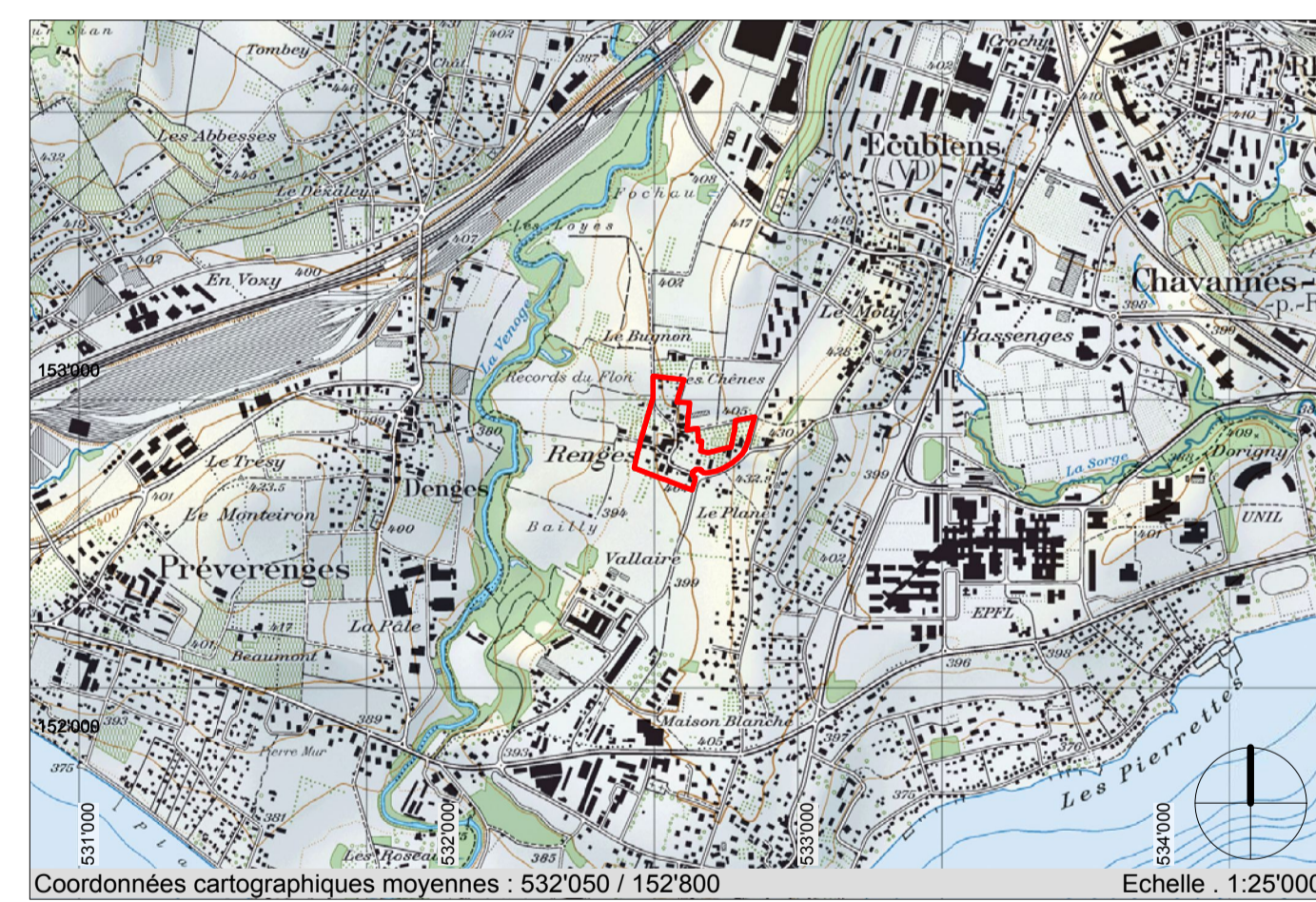
La Cheffe du Département :

Mis en vigueur le 29 JAN. 2013

CERTIFIÉ CONFORME
Service du développement territorial

EF Vallotton et Chanard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, septembre 2012
tel de Bourg 28 CP 6305 1002 Lausanne tél. 021 310 61 40 info@efpartners.ch
0201 000 70 00 Ecublens 0200 PPA Village Rengés plan technique 03/03 page 1/16_ApprobDép_v01

SITUATION



PLAN D'AFFECTATION



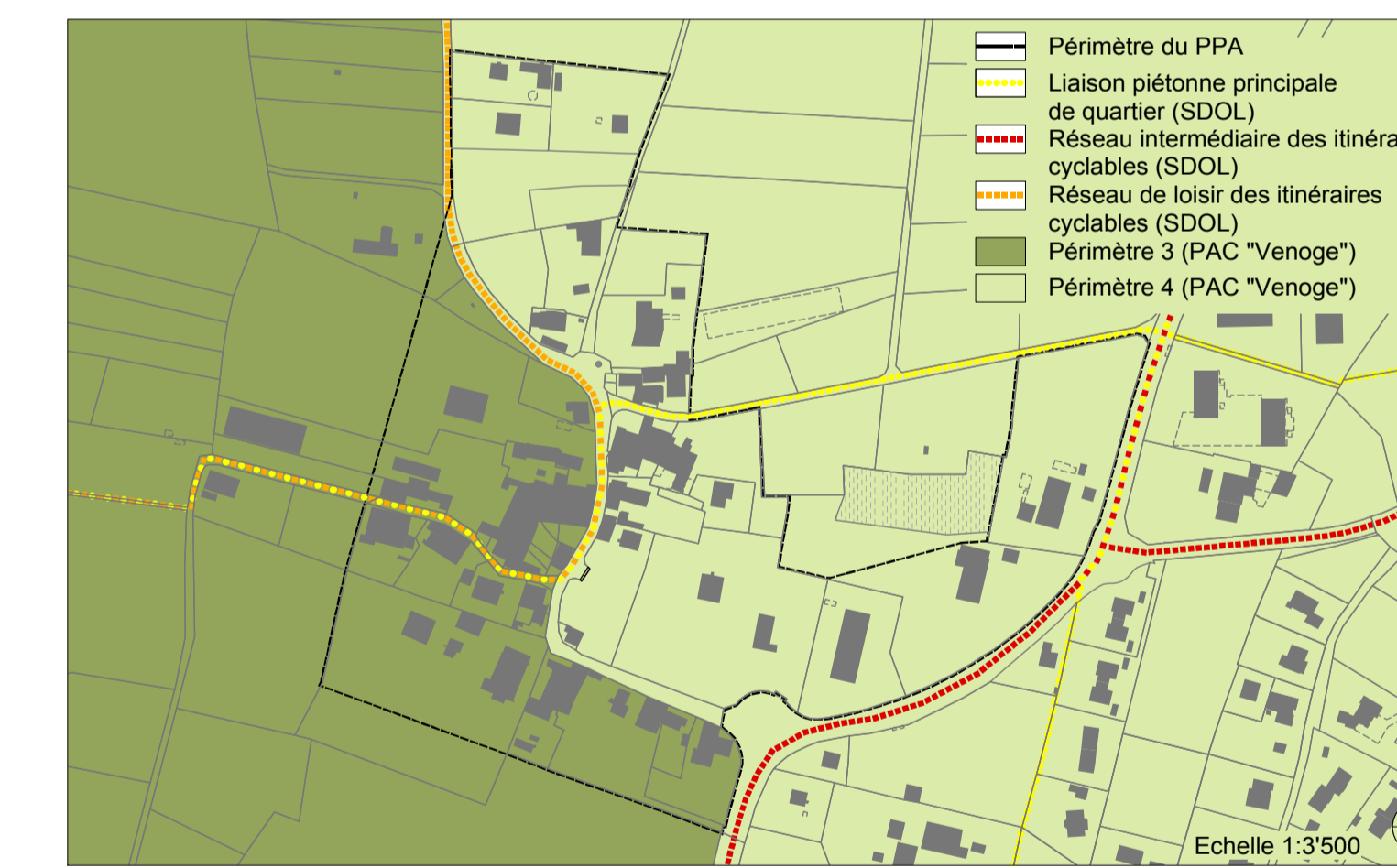
PLAN DE DETAIL



LEGENDE

- périmètre du PPA
- URBANISATION**
 - bâtiment protégé
 - bâtiment bien intégré
 - autre bâtiment
 - périmètre de protection
 - mur existant à conserver
 - aire d'évolution des constructions
 - surface de plancher déterminante
 - aire d'utilité publique "La Bergère"
 - aire d'utilité publique Ouest
 - zone agricole
 - vigne (à titre indicatif)
- ACCES ET CIRCULATION**
 - aire de dégagement, cours, accès
 - domaine public
- PAYSAGE**
 - aire des aménagements extérieurs et prolongements des bâtiments
 - arbre classé (position indicative, état 2002)

PLANIFICATIONS SUPERIEURES Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL) et Plan d'Affectation Cantonal de la Venoge (PAC "Venoge")



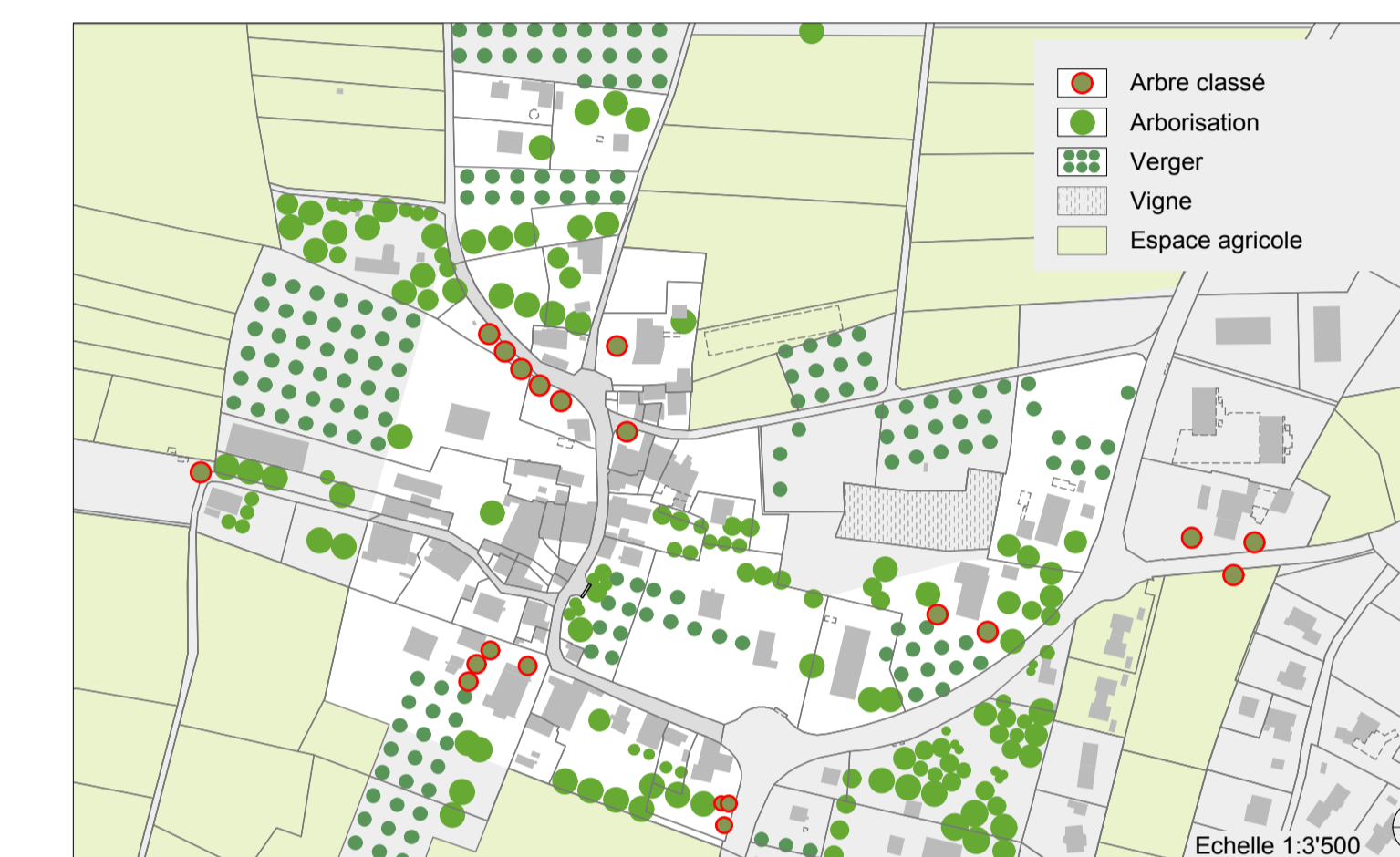
RECENSEMENT ARCHITECTURAL (état 1991)



ESPACE-RUE (état 2009)



PAYSAGE (état 2009)



OCCUPATIONS ACTUELLES (état 2009)



PLAN ILLUSTRATIF (schéma indicatif)

